

COMPTE-RENDU

du Conseil Municipal du 11 février 2021

PRESENTS: D CLERC, M CURTENAZ, JC GODARD, P CHAILLOU, E CASENOVE, P MESSERLI, Y LEGER, P PITHIOUD, A BERTRAND, P CASAZZA, C BORGEAT, B GARCIA, V BERTHIER, N AUDET, F BACHMANN.

ABSENT :

Convocation du 02.02.2021

Ouverture de la séance : 19h00

Secrétaire de séance : Bénédicte GARCIA

Auxiliaire : MOREL Charlotte (agent)

Avant l'ouverture de la séance M. le Maire demande au conseil de bien vouloir observer une minute de silence à la mémoire de M. Robert ROSSINI et M. René PACCARD. Ceux-ci ont œuvré pour la commune d'Éloise en tant que membre du conseil municipal pendant respectivement 12 et 18 ans.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU : Le compte rendu du 17 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DE L'ONF (OFFICE NATIONAL DES FORETS)

M. le Maire accueille Jérôme RIESEN, représentant de l'ONF pour la commune d'Éloise.

M. RIESEN explique le rôle de l'ONF qui un gestionnaire mandaté par l'Etat pour gérer les forêts communales afin de valoriser tous les aspects de la forêt : environnementaux, sociaux et économiques.

La commune d'Éloise est dotée d'un document de gestion approuvé en 2017 pour 20 ans. Celui-ci est garant d'une gestion durable de la forêt communale d'Éloise.

M. RIESEN insiste sur sa mission de conseil et propose aux élus une visite sur place dans les différents secteurs de la commune pour expliquer les enjeux par parcelle.

Une présentation des parcelles est projetée, permettant aux membres du conseil de les situer.

Dans un deuxième temps, à la demande de la commune, M. RIESEN fait le point sur des parcelles privées qu'une personne souhaite vendre.

Son analyse fait ressortir que les parcelles boisées ne représentent pas un intérêt économique mais sont intéressantes d'un point écologique.

Le conseil décide (14 pour, 1 contre - Jean-Claude GODARD) de faire une proposition pour acquérir ces parcelles selon l'estimation de l'ONF. **DEL03022020**

POINT SUR LA FINANCE

- **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RUE DE LA VIBORNE** : L'aménagement de la rue de la Viborne est prévu sur 2021. Celui-ci comprendrait l'élargissement de la voie actuelle avec intégration d'une voie douce (trottoir) ainsi que l'éclairage de celle-ci. Ces travaux sont subventionnables. Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à faire ces demandes de subventions notamment auprès du conseil départemental (*contrats départementaux d'avenir et de solidarité*) et de la préfecture (*dotations d'équipement des territoires ruraux*).
DEL01022021 et DEL02022021

- **PRESENTATION DES FINANCES** : Elisabeth CASENOVE présente au conseil les principes budgétaires d'une commune. Elle explique comment les documents s'articulent, leur but, afin de donner à tous des notions comptables pour les votes à venir du compte administratif 2020 et surtout des budgets 2021.
Elle donne également quelques chiffres qui seront détaillés lors d'un prochain conseil.
M. le Maire remercie Elisabeth CASENOVE pour son travail de synthèse.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES :

- Patrick CHAILLOU propose au conseil une réflexion au projet de réhabilitation, à moyen terme, de la mairie. Il en ressort que le bâtiment aurait besoin de travaux car il est très énergivore et pas très fonctionnel. Cependant des projets importants comme l'agrandissement de l'école, la réhabilitation de la maison des hameaux et l'espace d'animation sont déjà en phase d'étude. Après discussions, il en ressort qu'il est préférable de mener à bien ceux-ci et d'entamer plus tard, une réflexion concernant la mairie.

- Jean-Claude GODARD s'interroge sur le projet de la conduite de gaz. M. le Maire informe que lors de la dernière rencontre, deux tracés ont été proposés afin d'éviter le passage de la conduite dans les zones urbanisées. La commune est dans l'attente du retour de GRDF.

- Marcelle CURTENAZ fait un point sur :
 - **COMMISSION SCOLAIRE** : bon fonctionnement du service complice pour la gestion de la cantine et de la garderie. Elle remercie le personnel scolaire pour son implication et sa flexibilité concernant les nouvelles contraintes sanitaires à respecter. Le renouvellement des chaises des classes se poursuit et une demande d'achat d'un Tableau Blanc Interactif (TBI) a été faite pour les petites et moyennes sections.

- COMMISSION VIE ASSOCIATIVE : un gros travail sur la répartition des subventions a été fait et sera présenté lors d'un prochain conseil. La commission réfléchit à des animations futures pour la vie du village comme la fête de la musique, décoration pour octobre rose, décoration de Noël
- CCAS : le traditionnel repas des anciens n'ayant pas pu se dérouler, le CCAS a décidé de distribuer une galette ainsi qu'une bouteille de cidre aux bénéficiaires. Cela a permis de prendre des nouvelles de chacun. Ce geste a été très apprécié surtout en cette période où ils se sentent isolés du monde. Marcelle CURTENAZ tient à remercier l'ensemble des membres présents pour cette action.
- AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE : le travail en collaboration avec le CAUE continu. Le personnel scolaire ainsi que les enseignantes ont donné leur point de vue pour permettre la poursuite de cette réflexion.

Pour finir, M. le Maire félicite la commission communication pour la réalisation de la gazette qui a été très appréciée par les Eloisiens.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôture la séance à 21 h 25.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

Didier CLERC

